ᑲᑎᕕᒃ ᐊᕙᑎᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᐊᔪᕐᑮᒋᐊᕐᑏᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 176E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : 30 et 31 mai 2023

LIEU : Monastère des Augustines, Québec

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK)
Michael Barrett, vice-président
-Vacant-

Nommés par le gouvernement du Canada
Marie-Noëlle Fournier
Marc-Antoine Giroux
Tina Graveline

Nommées par le gouvernement du Québec
Vanessa Chalifour
André-Anne Gagnon
Paule Halley

Secrétaire exécutif
Benjamin Patenaude

Analyste en environnement
Nancy Dea

Analyste de la législation environnementale
Christine Lambert

EST ABSENT :
Raymond Mickpegak, président, membre nommé par l'ARK

INVITÉS :
Daniel Gendron, chargé de dossier, Direction du passif environnemental, MELCCFP
Michel Chaussé, chargé de dossier, Direction du passif environnemental, MELCCFP
Julie Simone Hébert, directrice, Direction des programmes et des relations territoriales, SPN
Myriam Blais, directrice, Direction des projets d'infrastructures, SPN
Marie-Josée Lizotte, administratrice provinciale du chapitre 23 de la CBJNQ
Terry Hubbard, administrateur fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ
Geneviève Bélanger, directrice associée intérimaire, AEIC

OBSERVATEURS :
Billy Shecanapish, agent de l'environnement, NNK
Lindsay Richardson, coordonnatrice de projet, Atmacinta inc.
Megan Williams, négociatrice de traités, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Phillipe Leblanc-Rochette, coordonnateur en environnement, Société Makivvik

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 176e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) commence à 9 h le 30 mai 2023 au Monastère des Augustines à Québec. Le vice-président ouvre la réunion et invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 176e réunion se déroule selon l'ordre du jour présenté en annexe.

2. Adoption du procès-verbal de la 175e réunion et de la vidéoconférence du 15 mars 2023

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux de la 175e réunion et de la vidéoconférence du 15 mars 2023. Les deux procès-verbaux sont adoptés sous réserve de modifications.

3. Administration

a) Budget

Les membres sont informés que le financement pour le budget de fonctionnement de l'exercice 2023-2024 a été reçu le 15 mai 2023. Les membres expriment leur appréciation pour le traitement rapide du financement du CCEK ainsi que pour l'approbation par les gouvernements du Québec et du Canada de l'augmentation demandée. Le rapport des dépenses de décembre 2022 à avril 2023 est examiné.

b) Secrétariat

i. Ressources humaines

Les membres examinent et discutent des évaluations de rendement du personnel du secrétariat.

ii. Demande de l'ARK

Les membres sont informés que le CCEK a récemment reçu une demande de la part de l'Administration régionale Kativik (ARK) visant à l'aider à traiter certains dossiers environnementaux. Une rencontre entre un

représentant de l'ARK et le sous-comité administratif devra être organisée afin d'obtenir de plus amples renseignements.

iii. Adoption de la Politique de gestion des ressources humaines et de la rémunération

Les membres adoptent par résolution la version finale de la Politique de gestion des ressources humaines et de la rémunération à l'intention du personnel du secrétariat. Tous les membres sont en faveur, aucun membre ne s'y oppose.

iv. Archives

Une mise à jour sur l'état d'avancement du projet d'archives est présentée aux membres.

c) Membres

Les membres accueillent Mme Tina Graveline et M. Marc-Antoine Giroux, membres nommés par le gouvernement du Canada en remplacement de Mme Caroline Girard et de M. Alexandre-Guy Côté, respectivement. Les membres remercient Mme Girard et M. Côté pour leur travail au sein du CCEK et sont informés que l'ARK pourrait nommer un nouveau membre à sa prochaine assemblée afin de remplacer M. Tunu Napartuk.

d) Dossiers actifs depuis la 175e réunion, correspondance et gestion interne

Les membres passent en revue le tableau des dossiers actifs du CCEK ainsi que le tableau de suivi de la correspondance courante afin de déterminer quels éléments seront rendus publics sur le site Web du CCEK.

e) Site Web

Les membres sont informés que les corrections découlant des révisions les plus récentes ont été apportées au site Web du CCEK. Une mise à jour sur le développement d'un portail d'accès sécurisé pour les membres ainsi que sur les statistiques d'utilisation et le nombre de visites du site au cours des trois derniers mois leur est également présentée.

f) Rapport annuel 2022-2023

Les membres adoptent la version bilingue du rapport annuel 2022-2023 qui sera déposée à l'Assemblée nationale.

4. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Mise à jour du sous-comité sur les impacts sociaux

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé de la dernière réunion du sous-comité sur les impacts sociaux. Le sous-comité a l'intention de communiquer avec les participants à l'étude afin de les informer que l'étude a été publiée. Le sous-comité souhaite aussi inviter les gouvernements provincial et fédéral à la réunion de décembre 2023, ou à la prochaine réunion qui aura lieu dans le sud du Québec, pour

leur présenter les principaux enjeux relevés. Cette discussion permettra de déterminer si ces enjeux sont connus des gouvernements et d'explorer des solutions potentielles.

b) Traitement des impacts cumulatifs dans les processus d'examen

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé d'une démarche récente portant sur le traitement des impacts cumulatifs dans les processus d'examen. Un certain nombre de facteurs peuvent limiter la prise en compte des impacts cumulatifs. Malgré une tendance croissante à les inclure dans les études d'impact, l'approche « par projet » ne permet pas de considérer de façon adéquate les impacts cumulatifs. Un élément important à prendre en considération est la spécificité régionale des impacts cumulatifs. Le Centre autochtone sur les effets cumulatifs tient des conférences annuelles pour échanger des points de vue sur divers éléments concernant les impacts cumulatifs. La participation du CCEK à des prochaines conférences ainsi qu'une collaboration possible avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James, qui a récemment terminé une étude sur les impacts cumulatifs, font également l'objet de discussion.

c) Modification du certificat d'autorisation de Canadian Royalties inc. pour la phase 2 du projet minier Nunavik Nickel

Les membres discutent de la réponse de l'Administratrice provinciale du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) à la lettre du CCEK datée du 3 mars 2023 au sujet de la modification au certificat d'autorisation de Canadian Royalties inc. pour la phase 2 du projet minier Nunavik Nickel. Selon l'Administratrice provinciale, la phase 2 du projet minier Nunavik Nickel constituerait un agrandissement d'infrastructures existantes dans le même secteur et ne modifierait pas le taux de traitement du minerai. C'est pour cette raison qu'elle est considérée comme une modification au projet initial. La Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) sera chargée de rendre une décision sur l'acceptabilité de cette demande de modification dans les prochains mois.

Les membres sont d'avis qu'un agrandissement d'une telle envergure requiert une nouvelle autorisation selon l'annexe 1 du chapitre 23 de la CBJNQ. Les membres s'inquiètent également que cela puisse créer un précédent pour d'autres projets à venir. Ils sont d'avis que la documentation en lien avec ce projet devrait être rendue publique préalablement à une éventuelle autorisation et que des consultations publiques devraient être tenues comme pour les phases 2 et 3 du projet de la Mine Raglan de Glencore. Il est décidé qu'une rencontre sera sollicitée avec des représentants du secteur des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) afin de revenir sur les processus d'autorisation environnementale et les mécanismes sous-jacents aux modifications de certificats d'autorisation. Une lettre sera également rédigée à l'intention de la CQEK afin de leur faire part directement des préoccupations du CCEK.

Action

- **Communiquer avec le secteur des évaluations environnementales du MELCCFP pour solliciter une rencontre.**
- **Rédiger une lettre à l'intention du président de la CQEK.**

d) Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact, mise à jour

L'analyste en environnement présente un résumé des activités les plus récentes du groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact. Une série de rencontres s'est tenue avec des représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) et des intervenants régionaux afin de discuter de l'élaboration d'un plan d'action fondé sur les recommandations issues du rapport de 2020 du groupe de travail. À la suite de ces discussions, les recommandations ont été ajustées et comprennent ce qui suit : améliorer les communications avec les intervenants; sensibiliser le public concernant les divers processus d'évaluation applicables au Nunavik; s'assurer que les lignes directrices opérationnelles des organismes d'examen soient facilement accessibles tant pour les promoteurs que pour le public; élaborer des pratiques exemplaires pour orienter les promoteurs de projets; accroître la participation de la Nation naskapie de Kawawachikamach (NNK), s'il y a lieu; réviser les annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ; prévoir une étude indépendante sur les résultats de la surveillance et du suivi des conditions établies dans le cadre des autorisations pour les projets pertinents passés et actuels; clarifier les exigences en matière de permis et les types de permis; tenir des réunions annuelles avec les intervenants régionaux; et proposer un processus/outil permettant d'enregistrer de manière cumulative les préoccupations partagées par les communautés dans le cadre des consultations de l'évaluation des impacts.

Le projet de plan d'action du groupe de travail comprend notamment les activités suivantes : élaborer des lignes directrices pour la négociation de futures ententes entre l'AEIC et les autres organismes d'examen; faciliter l'accès aux guides et aux lignes directrices des organismes d'examen au Nunavik; organiser un séminaire sur l'harmonisation des évaluations d'impact au Nunavik; et élaborer des principes directeurs afin d'améliorer les pratiques des promoteurs. Les membres du groupe de travail tiendront d'autres rencontres à l'été afin de finaliser le plan d'action, ce qui requerra la contribution du sous-comité du CCEK.

5. Gestion des matières résiduelles et dangereuses

a) Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

L'analyste en environnement présente un résumé d'une séance de mobilisation sur le Plan d'action des sites contaminés fédéraux d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) organisée par le Centre autochtone de ressources environnementales. La séance avait pour but d'obtenir les commentaires de divers groupes autochtones sur le Plan d'action. Dans une lettre datée du 5 mai 2023, le CCEK a transmis ses commentaires et soulignait la façon indirecte dont le CCEK et l'ARK ont été consultés, l'inclusion de sites additionnels au Nunavik découlant de modifications des critères de classification d'ECCC, l'élaboration d'un programme de formation régional et l'amélioration des communications avec le gouvernement fédéral.

b) Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants, MELCCFP

L'analyste en environnement présente un résumé d'une réunion tenue avec l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB) et des représentants de l'ARK le 28 avril 2023. La réunion avait pour but de faciliter l'élaboration d'un programme de collecte régional dans le cadre du Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants du MELCCFP.

c) Projet de cadre réglementaire visant à réduire les émissions de méthane provenant des lieux d'enfouissement, ECCC

L'analyste en environnement présente un résumé d'une série de consultations sur le Projet de cadre réglementaire visant à réduire les émissions de méthane provenant des lieux d'enfouissement. Le cadre réglementaire ne s'applique pas aux communautés du Nunavik, car leurs lieux d'enfouissement accumulent moins de 100 000 tonnes de matières résiduelles par année.

d) Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises

L'analyste en environnement présente un résumé d'une réunion tenue avec l'Association pour la récupération de produits de santé et l'ARK concernant l'élaboration d'un programme propre au Nunavik visant la collecte de produits pharmaceutiques dans le cadre du Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises. Selon le Règlement, un programme de collecte doit être mis en place d'ici à juin 2024.

e) Modification du Règlement sur les matières dangereuses, MELCCFP

L'analyste en environnement présente un résumé d'une réunion tenue le 29 mai 2023 concernant les modifications qui pourraient être apportées au Règlement sur les matières dangereuses. Les membres sont informés que cette réunion constitue une discussion préliminaire entre le MELCCFP et l'ARK afin d'obtenir des commentaires sur la réalité de la gestion et de l'élimination des matières dangereuses au Nunavik. Une consultation officielle aura lieu une fois que les modifications auront été apportées.

6. Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada

M. Daniel Gendron, de la Direction du passif environnemental du MELCCFP, présente une mise à jour des informations les plus récentes concernant le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada. Il est accompagné de M. Michel Chaussé du MELCCFP. La présentation commence par une mise à jour du projet pilote visant à réhabiliter sept stations radars de la ligne Mid-Canada. Le projet pilote est censé orienter les travaux de réhabilitation qui seront effectués aux 35 autres sites. M. Gendron explique que les sept stations radars ont été déléguées aux parties crie, inuite et naskapie selon l'emplacement des sites dans les territoires d'intérêt. Plusieurs séances de travail ont eu lieu entre le MELCCFP et les trois parties afin de discuter des ententes de financement, de la visite des sites, des besoins de formation et des stratégies de nettoyage.

En ce qui concerne les 35 autres sites, les négociations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada sont terminées et une entente devrait être signée à l'automne 2023.

7. Activités minières

a) Mise en œuvre du système d'autorisation du MRNF pour les activités d'exploration minière à impact

Les membres sont informés que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) examine actuellement les commentaires reçus lors de la consultation sur le système d'autorisation pour les activités d'exploration minière à impact. Les changements réglementaires devraient être présentés à l'été ou à l'automne 2023.

b) Démarche participative du MRNF sur le développement harmonieux de l'activité minière

En février 2023, le MRNF a lancé une démarche participative visant à entendre les préoccupations des intervenants et à recueillir des propositions constructives et innovantes afin de promouvoir le développement harmonieux de l'activité minière, lequel repose notamment sur une meilleure conciliation des usages du territoire et une plus grande acceptabilité sociale. Le 14 avril 2023, l'analyste en environnement a assisté à une réunion virtuelle avec des représentants du MRNF, de l'ARK et de la Société Makivvik ainsi que d'autres organismes autochtones. Dans ses commentaires transmis le 26 mai 2023, le CCEK a exprimé certaines préoccupations sur la manière dont la consultation a été menée et le temps laissé aux participants pour s'exprimer. Il a souligné son intention de participer aux prochaines consultations à ce sujet et recommandé que ces consultations soient réalisées à l'échelle régionale.

c) Site minier Asbestos Hill

L'analyste en environnement présente un résumé d'une réunion tenue le 13 mars 2023 avec des représentants du MRNF et du MELCCFP pour discuter du plan d'action 2022-2025 sur le traitement des mines d'amiante et des résidus miniers amiantés au Québec ainsi que des plans en vue de restaurer le site minier Asbestos Hill. Par ailleurs, l'Observatoire national de l'amiante établit actuellement un réseau de contacts au Nunavik afin de documenter les préoccupations régionales et les effets de l'amiante sur la santé humaine ainsi que sur le milieu naturel dans les régions nordiques.

d) Colloque sur le développement minier au Nunavik 2023

Le secrétaire exécutif présente un résumé de l'édition 2023 du Colloque sur le développement minier au Nunavik qui a eu lieu du 21 au 23 mars 2023 à Salluit. Le Colloque a pour but de faciliter et de promouvoir les communications entre les Inuits du Nunavik et les entités qui les représentent au sein de l'industrie minière et des gouvernements sur des questions liées à l'exploration et à l'exploitation minières. Les participants ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur l'état d'avancement des activités minières, de la recherche et des initiatives de développement dans la région ainsi que d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de l'industrie minière et des gouvernements.

8. Gestion de l'eau

a) Mise à jour du sous-comité de gestion de l'eau potable

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé des activités les plus récentes du sous-comité de gestion de l'eau potable. Elle souligne que pour les communautés nordiques, la gestion de l'eau potable est un sujet qui a été abondamment traité. Par conséquent, beaucoup de renseignements sont disponibles et les enjeux sont bien cernés. Cependant, la gouvernance est un sujet encore peu étudié sur lequel le sous-comité souhaiterait se pencher.

9. Présentation des réalisations du Plan d'action 2020-2023 et des orientations futures, SPN

Les membres rencontrent des représentantes de la Société du Plan Nord (SPN) pour discuter des réalisations du Plan d'action 2020-2023 et des orientations futures. Mme Myriam Blais, directrice de la Direction des projets d'infrastructures de la SPN, décrit les projets d'infrastructures et les initiatives de l'organisme au Nunavik. Mme Blais présente d'abord un aperçu des faits nouveaux dans le domaine des télécommunications ainsi qu'une mise à jour sur le projet de fibres optiques de Tamaani Internet, y compris

les diverses phases du projet, la contribution financière de la SPN et l'échéancier du projet. Elle présente ensuite un aperçu et une mise à jour des projets de construction de bâtiments de la SPN, incluant le nouveau Centre régional de rétablissement Isuarsivik, un projet pilote de serre hydroponique et un projet d'incinérateur transformant les déchets en énergie à Kuujjuaq.

Par la suite, Mme Julie Simone Hébert, directrice de la Direction des programmes et des relations territoriales de la SPN, fait une présentation sur les programmes de développement socioéconomique pour le Nunavik dans le cadre du Plan d'action 2020-2023. Elle présente les résultats des projets de développement économique et des outils financiers du Plan d'action lesquels étaient fondés sur les principes du développement durable et de lutte contre les changements climatiques. En 2023, la SPN a élaboré un questionnaire à l'intention des promoteurs afin de s'assurer que leurs projets respectent ces principes. Mme Hébert donne ensuite un aperçu des réalisations du Plan d'action, lesquelles comprennent des programmes de formation en intervention en cas de déversement et en gestion des matières résiduelles, en surveillance de la qualité de l'eau potable et en services vétérinaires. Elle souligne également que la SPN a contribué au nettoyage de 49 lieux d'enfouissement et sites contaminés situés dans les 14 villages nordiques du Nunavik.

Mme Hébert aborde ensuite l'élaboration du Plan d'action 2023-2028 et les projets possibles, dont le développement de la main-d'œuvre, le logement, l'éducation et la formation, l'accès au territoire, le développement durable des communautés et des entreprises, l'amélioration des services dans les communautés, le développement des énergies renouvelables, ainsi que la conservation et la restauration des territoires et des habitats essentiels.

À la suite de la présentation, le CCEK et la SPN discutent de la gestion de l'eau potable et de la recherche dans le domaine, de l'importance de consulter le CCEK à propos du nouveau plan d'action, du développement des infrastructures routières et du soutien financier pour les programmes de gestion des matières résiduelles.

10. Date et lieu de la 179e réunion

Il est décidé que la 179e réunion aura lieu du 26 au 29 février 2024 à Kuujjuaq.

11. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik*

Il est décidé que le prochain article de la chronique verte dans le magazine *Taqralik* portera sur le projet d'aménagement hydroélectrique Innavik à Inukjuak.

12. Rencontre avec l'administratrice provinciale

Les membres rencontrent l'administratrice provinciale du chapitre 23 de la CBJNQ, Mme Marie-Josée Lizotte. En raison de sa nomination récente, la rencontre débute par une présentation du rôle et du mandat du CCEK. Il y a ensuite une présentation du groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact, lequel donne un aperçu de son analyse des outils d'harmonisation prévus dans la Loi et du travail effectué à l'égard de la multiplication des processus d'évaluation d'impact au Nunavik. Mme Lizotte reconnaît les problèmes que la multiplication des processus peut entraîner. Il y a ensuite une discussion sur la gestion des

matières résiduelles. Il est notamment question des préoccupations du CCEK quant aux délais et au soutien financier de la mise en œuvre au Nunavik des programmes de collecte prévus aux règlements concernant un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, un système de consigne de certains contenants et la récupération et la valorisation de produits par les entreprises. Les membres demandent également une mise à jour sur la mise en œuvre des recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) formulées dans son rapport sur le traitement et la gestion des résidus ultimes. Mme Lizotte explique que le MELCCFP élabore actuellement une stratégie pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du BAPE, laquelle devrait être finalisée à l'automne 2023.

La discussion porte ensuite sur les activités minières et le système d'autorisation du MRNF pour les activités d'exploration minière à impact ainsi que les consultations sur le développement harmonieux de l'activité minière au Nunavik. En ce qui concerne ce dernier sujet, les membres expriment leurs préoccupations quant à la façon dont les consultations ont été réalisées.

Enfin, les membres expriment leur gratitude pour le traitement efficace du budget de fonctionnement du CCEK pour l'année 2023-2024.

13. Rencontre avec l'administrateur fédéral

Les membres rencontrent l'administrateur fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ, M. Terry Hubbard. Il est accompagné de Mme Geneviève Bélanger, directrice associée intérimaire à l'AEIC. La rencontre comprend un aperçu de différentes lois environnementales fédérales que le CCEK a examinées en 2022-2023. Il y a ensuite une discussion concernant la multiplication des processus d'examen applicables au Nunavik. M. Hubbard explique que le Nunavik n'est pas la seule région à être confronté à ce problème et que le gouvernement fédéral a l'intention de poursuivre ses efforts pour garantir une approche « un projet, un processus ». Le groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact fait ensuite une présentation. M. Hubbard constate les efforts du groupe de travail et explique que l'AEIC est ouverte à explorer des options afin de mieux adapter les processus d'examen actuels et de combler les écarts qui peuvent exister. Enfin, les membres expriment leur gratitude pour le traitement efficace du budget de fonctionnement du CCEK pour l'année 2023-2024.

Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
20 septembre 2023

Annexe : Ordre du jour de la 176e réunion

1. **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

2. **Adoption du procès-verbal de la 175e réunion et de la vidéoconférence du 15 mars 2023**

3. **Administration**

   a) Budget
   b) Secrétariat
      i. Ressources humaines
      ii. Demande de l'ARK
      iii. Adoption de la Politique de gestion des ressources humaines et de la rémunération
      iv. Archives

   c) Membres
   d) Dossiers actifs depuis la 175e réunion, correspondance et gestion interne
   e) Site Web
   f) Rapport annuel 2022-2023

4. **Évaluations environnementales au Nunavik**

   a) Mise à jour du sous-comité sur les impacts sociaux
   b) Traitement des impacts cumulatifs dans les processus d'examen
   c) Modification du certificat d'autorisation de Canadian Royalties inc. pour la phase 2 du projet minier Nunavik Nickel
   d) Groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact, mise à jour

5. **Gestion des matières résiduelles et dangereuses**

   a) Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux
   b) Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants, MELCCFP
   c) Projet de cadre réglementaire visant à réduire les émissions de méthane provenant des lieux d'enfouissement, ECCC
   d) Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises
   e) Modification du Règlement sur les matières dangereuses, MELCCFP

6. **Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada**

7. **Activités minières**

   a) Mise en œuvre du système d'autorisation du MRNF pour les activités d'exploration minière à impact
   b) Démarche participative du MRNF sur le développement harmonieux de l'activité minière
   c) Site minier Asbestos Hill
   d) Colloque sur le développement minier au Nunavik 2023

8. Gestion de l'eau

a) Mise à jour du sous-comité de gestion de l'eau potable

9. Présentation des réalisations du Plan d'action 2020-2023 et des orientations futures, SPN

10. Date et lieu de la 179e réunion

11. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik*

12. Rencontre avec l'administratrice provinciale

13. Rencontre avec l'administrateur fédéral